

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Lundi 3 Décembre 2018

Excusé : Patrick GOMEZ,

Approbation du dernier compte rendu réunion du 4 Octobre 2018 :

Aucune remarque sur le compte rendu, donc approbation de celui-ci

Bilan Vente « La Garde-Les Quins » :

Vente chemins : 30 646.70 €

Vente des biens de section devenus communaux : 112 969.90 €

Décision modificative : 20 000 € du budget général vers le budget Biens de Section.

Renouvellement des générations :

Suite au travail effectué depuis 5 ans autour du renouvellement des générations en agriculture, un plan d'action a été mis en place pour travailler sur 3 points suivants- faciliter la vie sociale et l'accueil de nouvelles populations - animer la vie agricole- conforter les structures agricoles sur la commune.

Cet automne ont eu lieu :

- le 12 octobre dernier un ciné débat autour du film documentaire « Une jeunesse en Aveyron » (120 personnes) ;
- le 23 octobre dernier un compte rendu des entretiens effectués auprès des agriculteurs jeunes et plus âgés ;
- le 23 novembre une réunion d'information « Parlons foncier » en présence du directeur départemental de la SAFER Occitanie pour la mise en place d'un stockage foncier.

De ce fait un groupe de travail accompagnée par l'ADEFPAT va réfléchir à la mise en place d'un comité d'animation de la vie locale et agricole.

En parallèle le service civique annoncé pourra participer à ce travail sur le devenir du territoire et des exploitations agricoles. La procédure d'agrément est en cours.

D'autre part, une étudiante ITU Aurillac en licence pro expertise agro-environnemental et conduite de projets a candidaté pour un stage à la commune à compter du 11 Février.

Sa mission sera en lien avec la démarche renouvellement des générations en agriculture : diagnostic sur les sectionnaux, rencontre des personnes concernées, démarche du transfert sections-commune. Coût à prévoir 2100 €.

CLECT - approbation du rapport 2018 :

La Communauté de Communes Aubrac et Carladez est en Fiscalité Professionnelle Unique. Ce régime fiscal impose la mise en place d'attributions de compensation avec les communes.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 28 novembre dernier et a acté du rapport de CLECT pour 2018.

Il faut se prononcer sur ce rapport, qui doit être approuvé à la majorité qualifiée des conseils municipaux. Approbation du rapport

Régisseur des Recettes : suppléant :

Nomination de Minisclo Jacqueline en tant que suppléante pour la régie de recettes photocopies et fax.

Election, mise en place de la commission contrôle :

La réforme portant création du Répertoire Electoral Unique (REU), confère désormais aux maires la responsabilité de la révision des listes électorales de leur commune. Dans ce cadre, à partir du 10 Janvier 2019, des commissions de contrôle, chargées d'examiner les recours formés par les électeurs préalablement à tout recours contentieux, remplaceront les actuelles commissions administratives de révision des listes électorales.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, la composition de cette commission est,

- 1 Conseiller Municipal
- 1 délégué de l'Administration, désigné par le Préfet ;
- 1 délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Nomination de Mr Marc AUGUY

Questions et informations diverses :

- Salle multi accueil : lancement de la consultation des entreprises sur internet, publication marché public sur la presse.

Voirie- Fossés à terminer

PLUI : bonne participation des agriculteurs à la réunion. Prochaine rencontre Lundi 17 Décembre

Solidarité avec les communes de l'Aude suite aux intempéries : 500 €

Problème de communication téléphonique à Salgues-Basses, prévoir l'élagage des arbres. Prévion de l'arrivée de la fibre optique en 2019

Cérémonie des vœux : Mettre en avant les nouveaux arrivants et leurs activités, diaporama
Date : 13 janvier à 10 h 30 à Salgues